



Concours. Lancée par le *Lien horticole*, une compétition via un blog cherche à valoriser les relations entre centres de formation, élèves, et partenaires externes.

« Apprendre avec les pros! » : critères et étapes

Vous avez des apprenants immergés en conditions quasi-professionnelles dans des chantiers, des missions ou des réalisations avec des partenaires externes à votre établissement? Si oui, le *Lien horticole* vous invite à participer au premier concours « Apprendre avec les pros! ». Cette compétition de blogs veut inciter les apprenants à communiquer davantage et à mieux valoriser leurs expériences. Elle récompensera donc la meilleure action globale de communication sur un blog. Pour mémoire (1), les mises en situation doivent comprendre un ou des partenariats avec une entreprise, une structure, un organisme professionnels, ou une collectivité... extérieurs au centre de formation.

Les critères de jugement

Pour ses notations, le jury prendra en compte :
→ la présentation de la réalisation (ou mission ou chantier), de l'établissement, de la ou des classe(s) ou groupe(s) qui participent. Il sera conseillé d'insérer des articles de presse, des informations contextuelles et d'actualité

en lien avec le chantier ;
→ l'élaboration générale et l'enrichissement régulier du blog ;
→ la création d'une affiche ou d'un poster ;
→ la réalisation d'une vidéo ou d'un diaporama animé ;
→ et, en option, une ou des actions (personnelle et/ou de groupe) de promotion du blog : une campagne de communication, un jeu, une action sur les réseaux sociaux...

Nos confrères du Groupe France Agricole et GFA Events organisent pour leur part le Trophée national des lycées agricoles (TNLA) au sein duquel les candidats doivent créer et alimenter leur blog. Leurs projets sont accessibles depuis le site www.tnla.fr

Les diverses étapes

D'ici à mi-décembre, les établissements qui souhaitent participer doivent remplir un formulaire de pré-inscription pour présenter succinctement le type de chantier ou de mission, ainsi que les classes ou groupes de candidats. Les écoles peuvent concourir pour deux blogs au maximum (2), l'un en production et/ou commercialisation, l'autre en pay-

sage et/ou environnement.

Entre mi-janvier et mi-avril, les apprenants enrichiront leur blog sur une plate-forme dédiée : www.blogspot.com (les indications pour créer l'adresse du blog seront précisées à réception des candidatures). Ils y déposeront des petits textes (« posts »), illustrations, témoignages... À la mi-mars, ils mettront en ligne une vidéo ou un diaporama animé. Au plus tard début avril, ils réaliseront une affiche ou un poster.

Entre mi et fin avril, un jury, organisé par le *Lien horticole*, déterminera un palmarès après la notation de la présentation du chantier, du blog, de la vidéo et du visuel.

Les résultats de ce concours seront annoncés mi-mai. La remise officielle des prix aura lieu lors d'un événement horticole (nom et lieu à confirmer).

Odile Maillard

(1) *Le Lien horticole* n° 992 du 16 novembre 2016 (page 5).

(2) *La participation est gratuite. L'établissement est gratuite. L'établissement est gratuite si besoin à une présélection interne pour choisir ses classes ou groupes de candidats.*

Salon du Végétal
www.salon-du-vegetal.com

THÈME 2017
INVENTONS LE VÉGÉTAL FACILE !

PRODUCTION
ESPACES VERTS
DISTRIBUTION
FLEURISTERIE

FASILA
JARDINER
INVENTONS LE VÉGÉTAL FACILE !

100% PRO

20-21-22
JUIN 2017
NANTES
FRANCE | PARC EXPO

Vous souhaitez exposer ?

CONTACTEZ-NOUS
02 41 79 14 17
salon@bhr-vegetal.com

www.planeet-communication.fr